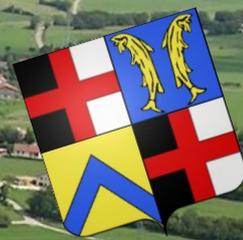


# Amancey Info

N° 03

JUILLET 2020



## BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNAL

### Sommaire

Un Nouveau Conseil Municipal P. 1

Les Comités Consultatifs P. 1

Le Marché de Producteurs P. 2

Appel au civisme en Période Estivale P. 3

La Carte Avantages Jeunes P. 3

Le Non-programme festif de l'été P. 4

Le conseil de prudence anti-tiques P. 4

### UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Malgré une mise en place qui s'est faite attendre du fait du confinement, le conseil municipal est enfin installé ! Philippe a été réélu Maire d'Amancey pour un quatrième mandat qui sera placé comme les précédents sous le signe du « bien vivre à Amancey ». A ses côtés, quatre adjoints ont été élus : Jean-Michel BOURGON, Gaëtan MILLE, Eric LOUVAT et Gaëtan PELLETRAT DE BORDE. L'équipe municipale compte en outre 7 conseillers sortants réélus : Chantal BURLA, Céline ORDINAIRE, Annie PETITCOLIN, Claude CUCHE, Jean-Louis MOUROT, Gérard PARNET et Pierre RIBARD. Et elle a le plaisir d'accueillir 3 nouveaux entrants : Caroline PEGUILLET, Olivier CHIARI et Jean-Victor VERNIER.

### LES COMITES CONSULTATIFS

Lors du conseil municipal du 05 Juin 2020, les commissions communales ont été constituées. Chacune ayant pour mission de prendre en charge un domaine de compétence, suivre les dossiers et projets qui lui sont affectés, et formuler des propositions au conseil municipal. La plupart d'entre elles peuvent accueillir des habitantes et habitants désireux de s'investir dans la vie de leur commune, formant ainsi – avec les conseillers municipaux – des comités consultatifs.

Ainsi, si vous souhaitez travailler avec le conseil municipal sur un sujet que vous appréciez, sur lequel vous pouvez apporter vos compétences, vos idées, votre expérience, ou tout simplement un peu de votre temps pour aider, n'hésitez pas à contacter la mairie pour rejoindre un comité consultatif !

Par mail : [odile.coeurdevey@amancey.org](mailto:odile.coeurdevey@amancey.org)  
ou [mairie.amancey@wanadoo.fr](mailto:mairie.amancey@wanadoo.fr)

Par téléphone : 03.81.86.47.28 (provisoire) –  
03.81.86.61.73 (après déménagement)



Après avoir scrupuleusement respecté les règles sanitaires, le conseil a souhaité tout de même immortaliser l'instant avec une photo « démasquée » devant la magnifique façade de notre mairie !

#### Les comités consultatifs ouverts sont :

- Culture, Communication et vie associative
- Patrimoine (entretien, travaux, rénovation, dans l'ensemble des bâtiments communaux)
- Voirie, Environnement
- Forêts
- Agriculture
- Entreprises : Artisans, Commerçants, Industries + Marché
- Fleurissement

## LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Depuis le 12 Juin et désormais chaque vendredi de 16h30 à 19h30, se tient le marché d'Amancey sur la place de la Mairie ! Et malgré une météo parfois capricieuse, c'est un début réussi pour cet évènement qui doit être pérennisé.

Ce marché répond à 3 objectifs partagés entre la municipalité, les habitants et les producteurs :

- ⇒ Permettre aux petits producteurs de promouvoir leurs savoir-faire, dynamiser leurs ventes et gagner en visibilité
- ⇒ Offrir aux habitants un point d'accès direct à des produits locaux de qualité et un lieu de rencontre et d'échange au cœur de la ruralité
- ⇒ Enfin, le souhait de valoriser la place du village récemment réhabilitée, et la volonté d'inscrire l'action municipale dans une dynamique de développement durable et de soutien aux producteurs et artisans locaux.



Le marché compte déjà une vingtaine d'exposants dont certains sont présents chaque semaine et d'autres sur un rythme moins soutenu.

Nous vous invitons à vous renseigner sur les jours de présence de chacun directement auprès d'eux, ou sur le site internet de la commune : [www.amancey.fr](http://www.amancey.fr) ou encore en suivant leurs publications sur Facebook : « Le petit marché d'Amancey »



Longue Vie au marché d'Amancey !



Les producteurs déjà présents :

- DEBOIS MOLOGNI Sophie « La Bergerie de Sophie » à BOLANDOZ, productrice de Fromage, Yaourts de Brebis, Viande d'agneau
- COUDERCHET Hervé « La Brasserie du Champ des coucous » à AMANCEY, producteur de bières artisanales
- WETZEL Caroline « Les Gallina'C » à FERTANS, productrice d'œufs et occasionnellement de viande
- BARBIER Bérangère « Le Jardin de Zélie » à FERTANS, Maraîcher, productrice de légumes et de plants 100 % biologiques
- BOURGEOIS Marjorie « L'escargot du Lison » à ETERNOZ, productrice d'escargots en coquille, Fromentine, Escargotine
- OGUERO Séverine « Thérapie Bien être Naturopathe » à SAONE, productrice de Thé et infusion
- RUFFIER Alexandra « VRABILOC » à SAONE, Epicerie sèche en vrac, huile, thé et infusion
- SARRAZIN Nicolas « Spiruline du Jura » à SALANS, Spiruline
- AUBERT François « Vignes à Fanfan » à VUILLAFANS Vigneron
- MAISON MUSY « Musy Charcutiers traiteurs » à AMANCEY, plats à emporter
- BOUILLET Jean-Noel « Les VIGNALS » à GAILLAC, Vin Bio de Gaillac
- EUVRARD Sylvie « La Serpolette » à CROUZET-MIGETTE, Herbes aromatiques, confitures et infusions
- LAPORTE Martin, « Le Fournil des Loups » à MYON, Boulanger
- REGNIER Marine, « La Ferme de Chaunans Vent » à GEVRESIN, productrice de Savon et Fromage de Chèvre
- MONNET Nadia, « Nadia », Fleurs coupées
- COTTAZ Eric, « Le Moulin de STAVROCHORI » à SILLEY, Huile d'Olive de Crète
- LACRESSONNIERE Marie, « Mali Poterie » à LODS, Céramique
- STUDER Florian, « GAEC du Rocheret » à DESERVILLERS, producteur de viande de Bœuf et de Veau

## APPEL AU CIVISME EN PERIODE ESTIVALE

Chaque année la période estivale est l'occasion pour tous de profiter des beaux jours pour bricoler, jardiner, sortir et voir ses proches, et partir en vacances ! C'est aussi une période où les incivilités peuvent être plus nombreuses. La municipalité tient à rappeler à tous quelques règles de bien-vivre ensemble à respecter afin de préserver le calme et la sérénité de notre village :

- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, sont règlementés (ARRETE N°2005 1904 01841). Nous tenons ici à rappeler les heures autorisées par arrêté préfectoral :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.



- La déchetterie a réouvert, et le ramassage des ordures est régulier. Nous appelons au civisme et à ne pas faire de dépôts d'ordures sauvages. Les feux d'écobuage sont par ailleurs interdits
- Nos amis les chiens ont besoin de se promener mais il est obligatoire de les tenir en laisse sur le domaine public, et de ramasser leurs déjections. De même, rappelons que l'abandon d'un animal (fréquent en été) est un délit lourdement puni.
- En cas de soirée entre amis en extérieur, il est toujours plus simple de prévenir ses voisins et baisser un peu le volume, passée une certaine heure.
- La période des vacances est aussi celle des maisons vides et des cambriolages. Nous appelons la population à faire preuve de solidarité. Et nous rappelons l'existence du réseau « Voisins Vigilants » dans notre commune
- Enfin, nous appelons les habitants du secteur à respecter le code de la route et conduire prudemment dans le village. Entre autres, respecter les nouvelles règles de circulation dans le quartier Ruelle – Buchaille – Rue du Four.

## LA CARTE AVANTAGES JEUNES

Chaque année la municipalité d'Amancey offre aux jeunes du village la Carte Avantages Jeunes de la région Bourgogne Franche Comté qui procure de nombreux avantages. Pour l'année scolaire 2020-2021, elle sera offerte à tous les enfants et jeunes nés entre 2001 et 2017.

Nous invitons les parents (ou jeunes) qui souhaitent obtenir la carte à contacter la mairie d'Amancey par mail ou téléphone en indiquant le nom – prénom et année de naissance de leurs enfants ainsi que leur adresse et N° de téléphone. La date limite pour déposer une demande est le vendredi 14/08.



## Le NON-PROGRAMME FESTIF DE L'ETE

Crise du COVID Oblige, le programme des événements estivaux a été largement amputé et les habitants du secteur seront privés de nombreuses fêtes locales !

Le conseil municipal tout d'abord a dû décider avec tristesse d'annuler le tir du feu d'artifice du 14 Juillet. Ce jour de fête nationale, nous garderons à l'esprit d'honorer tous les personnels qui ont œuvré durant cette crise, à commencer par les personnels soignants. Et nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour un feu d'artifice plus beau encore que les autres années !

De même la fête patronale et ses nombreuses animations habituelles a dû être annulée et nous avons une pensée pour les enfants privés de manèges sans avoir fait de bêtises, et les plus grands privés d'une sympathique journée en famille et entre amis.

Quant à l'inauguration de notre belle mairie, celle-ci attendra encore quelques mois !

La municipalité tient aussi à saluer les associations telles que le comité des fêtes, le tennis club, le handball club, l'amicale des sapeurs-pompiers et tant d'autres, piliers de l'animation de notre village à qui nous donnons rendez-vous en 2021 pour une magnifique fête de la musique, un vide grenier réussi, un bal du 14 Juillet et un bal de la fête patronale entraînant, et d'autres moments de convivialité !

Comme le reste du pays, Amancey ressortira encore plus vivante de cette étrange période !



### Numéro National Coronavirus

Un numéro vert répond à vos questions

24h/24 – 7J/7 :

**0 800 130 000**

En cas de symptômes correspondant au  
Coronavirus, appelez le SAMU en  
composant le **15**



## Prévenir les piqûres de tiques et la borréliose de Lyme

### COMMENT ÉVITER LES PIQÛRES DES TIQUES ?

- Éviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons).
- Utiliser un produit répulsif contre les tiques.
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins.
- Éviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.



### BORRÉLIOSE DE LYME

**IL FAUT CONSULTER UN MÉDECIN DANS LES PLUS  
BREFS DÉLAIS :**

- en cas d'apparition d'une plaque rouge, centrée sur le point de piqûre et qui s'étend (érythème migrant), dans le mois qui suit la piqûre.

*Le médecin pourra vous prescrire un traitement adapté  
qui permettra d'éviter l'apparition de complications  
potentielles.*

### COMMENT EMPÊCHER LA TRANSMISSION DE MALADIES PAR LES TIQUES

- Rechercher la présence de tiques sur la peau et les habits après une activité en pleine nature puisque la piqûre de tique est indolore et peut passer inaperçue.
- En cas de piqûre, enlever rapidement la tique à l'aide d'un tire-tique.



MAIRIE D'AMANCEY

1 Place de la Mairie  
25330 AMANCEY

Tél : 03.81.86.47.28 (provisoire)

fax : 03.81.86.61.83

@ : [mairie.amancey@wanadoo.fr](mailto:mairie.amancey@wanadoo.fr)

Web : [www.amancey.fr](http://www.amancey.fr)

